

ACCUEIL DE LOISIRS

FICHE INDIVIDUELLE DE L'ENFANT 20..... /20.....

Enfant

Nom(s) :

Prénom(s) : Sexe : Fille Garçon

Né(e) le : à

Adresse principale de l'enfant : :

Ecole fréquentée Commune :

Classe :

Adresse si vacances :

PERE ou Représentant légal

NOM et Prénom :

Adresse (si différente de celle-ci-dessus) :

.....

Téléphone :

Email :

MERE ou Représentant légal

NOM et Prénom :

Adresse (si différente de celle-ci-dessus) :

.....

Téléphone :

Email :

Personnes à prévenir en cas d'urgence et autorisées à venir chercher mon enfant :

Nom et Prénom	Qualité (famille, amis, nourrice)	Téléphone

Allergies :

L'enfant dispose-t-il d'un P.A.I. : OUI (fournir le protocole et la trousse PAI) NON

Traitements médicaux :

Recommandations des parents :

Vaccins : OUI NON

Mon enfant sait nager : OUI NON

*Exercice de l'autorité parentale conjointe : OUI NON

*Garde alternée : OUI NON

*J'autorise l'Accueil de Loisirs BSM à prendre, publier ou diffuser des photos

ou autres supports vidéo de mon enfant

OUI

NON

CAF Lieu : N° allocataire : QF :

Autres régimes : MSA

Autres

Pièces à fournir et indispensables à l'enregistrement de cette inscription :

- Copie des vaccinations
- Attestation QF CAF ou MSA
- Attestation de test d'aisance aquatique : obligatoire pour les activités nautiques (kayak, rafting, voile...) SAUF piscine

Je, soussigné :

- **Autorise le service Accueil de Loisirs à prendre toutes les dispositions jugées utiles concernant mon enfant en cas d'accident**
- **Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur dans l'espace citoyen ou sur le site de la mairie**
<https://www.bourgsaintmaurice.fr/accueildumercredi.html>

Date et signature du responsable légal qui inscrit l'enfant :

Le

Signature : « Lu et approuvé »

A

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Mairie de Bourg Saint Maurice destiné à la gestion des affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et du suivi administratif de l'enfant. Elles sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'enfant puis archivées cinq ans.

Ces données sont destinées aux services de gestion de la scolarité, des activités péri et extrascolaire.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez obtenir communication, rectification et, le cas échéant, suppression des informations vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement. Pour faire valoir ces droits merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données de la commune de Bourg Saint Maurice, en joignant un justificatif d'identité, par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@bourgsaintmaurice.fr